

Faculté de droit Décanat

Rämistrasse 74/2 CH-8001 Zurich www.ius.uzh.ch

L'Université de Zurich cherche à pourvoir une

Chaire de droit pénal et de procédure pénale

à partir du 1er février 2027 ou à une date à convenir.

Nous recherchons une personne hautement qualifiée en droit pénal et procédure pénale et capable de représenter ces domaines clés dans toute leur ampleur dans la recherche et l'enseignement. Une spécialisation avec un rayonnement sur le plan national et international est également attendue.

L'appel à candidatures est *open rank*. La personne recherchée doit être en mesure d'attester de ses qualifications par une thèse de doctorat remarquable. En cas de candidature à une Chaire de professeur/-e ordinaire ou extraordinaire, une thèse d'habilitation achevée ou très avancée ou des qualifications académiques équivalentes sont en outre attendues.

La ou le titulaire de la Chaire doit disposer d'un bon réseau national et international et être en mesure d'enseigner le droit pénal et la procédure pénale suisses en langue allemande. Elle ou il doit également être capable d'enseigner en anglais dans son domaine de spécialisation. Il est souhaitable d'au moins comprendre la langue française. De bonnes connaissances dans d'autres langues sont également souhaitées, notamment en italien.

Dans la mesure où la plupart des cours de droit pénal sont dispensés à de grands groupes, d'excellentes compétences pédagogiques et un minimum d'expérience dans l'enseignement sont indispensables.

Il est par ailleurs attendu de la personne nommée qu'elle assume les tâches habituelles de l'administration académique facultaire et universitaire et qu'elle dispose des compétences nécessaires pour encadrer une équipe de collaboratrices et collaborateurs.

L'Université de Zurich vise à accroître la diversité dans la recherche et l'enseignement et encourage donc expressément les personnes issues de groupes sous-représentés à poser leur candidature.

Vous trouverez de plus amples informations et le lien vers la plateforme de candidature ci-après. Veuil-lez soumettre votre dossier de candidature en ligne avant le 5 février 2025.

La Prof. Dr. Sarah Summers, membre compétente de la Commission de nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.



Profil requis

La Chaire doit être occupée par une personne hautement qualifiée en droit pénal et procédure pénale et capable de représenter ces domaines clés dans toute leur ampleur dans la recherche et l'enseignement. Une spécialisation avec un rayonnement sur le plan national et international est également attendue.

Le poste doit être pourvu soit dans le cadre d'une Chaire professorale ordinaire ou extraordinaire, soit comme poste de relève dans le cadre d'une Chaire de professeur/-e assistant/-e avec *tenure track*. La personne recherchée doit être en mesure d'attester de ses qualifications par une thèse de doctorat remarquable. En cas de candidature à une Chaire de professeur/-e ordinaire ou extraordinaire, une thèse d'habilitation achevée ou très avancée ou des qualifications académiques équivalentes sont en outre attendues.

La nouvelle ou le nouveau titulaire de la Chaire doit impérativement être en mesure d'enseigner et de prendre en charge des examens dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale suisses. La Chaire doit donc être occupée de préférence par une personne qui connaît le droit pénal suisse ou qui, grâce à ses qualifications et son expérience professionnelle, est en mesure de garantir qu'elle pourra rapidement être intégrée aux enseignements du Département de droit pénal dans ce domaine. Pour les excellentes candidatures étrangères, un court délai d'adaptation de deux semestres peut éventuellement être accordé, dans la mesure où il est évident qu'elles peuvent se familiariser immédiatement et intensivement avec les domaines clés du droit pénal et de la procédure pénale suisses et, si nécessaire, acquérir les connaissances linguistiques nécessaires.

Dans la mesure où la plupart des cours de droit pénal sont dispensés à de grands groupes, d'excellentes compétences pédagogiques et un minimum d'expérience dans l'enseignement sont indispensables.

Les candidates et candidats doivent disposer d'un bon réseau national et international. Dans la mesure où les trois langues officielles de la Suisse sont utilisées dans l'enseignement et dans les textes législatifs, la personne recherchée doit, outre l'allemand, au moins comprendre passivement le français. Compte tenu des nombreuses coopérations de la Faculté de droit avec des universités étrangères et des échanges d'étudiants/-es qui en découlent, il est nécessaire de très bien maîtriser l'anglais et de pouvoir proposer des cours et des examens en anglais. De bonnes connaissances dans d'autres langues sont également souhaitées, notamment en italien.

La Faculté de droit est en outre active dans le domaine de la formation continue et part du principe que ses membres s'impliquent activement dans le cadre de leur champ d'expertise. Il est par ailleurs attendu de la personne nommée qu'elle assume les tâches habituelles de l'administration académique facultaire et universitaire et qu'elle dispose des compétences nécessaires pour encadrer une équipe de collaboratrices et collaborateurs correspondant à un ou plusieurs postes à temps plein.

L'Université de Zurich vise à accroître la diversité dans la recherche et l'enseignement et encourage donc expressément les personnes issues de groupes sous-représentés à poser leur candidature.

Veuillez soumettre votre dossier de candidature, préparé conformément au profil d'exigences, <u>en ligne</u> avant le 5 février 2025. La Prof. Dr. Sarah Summers, membre compétente de la Commission de nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.



Documents à fournir

Veuillez joindre les documents suivants à votre dossier:

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- certificats, en particulier ceux qui concernent les diplômes universitaires requis,
- liste des publications, conférences et cours,
- évaluations des cours,
- aperçu des fonds de tiers éventuellement obtenus,
- aperçu des éventuelles formations continues didactiques universitaires,
- aperçu de votre participation à l'administration académique,
- plan de recherche de votre spécialisation.